

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° VI-1 19SGADL0157

SEANCE DU
26 SEPTEMBRE 2019

Nombre de conseillers en exercice : 71
Nombre de conseillers présents : 54
Date de convocation : 20 septembre 2019
Date d'affichage : 27 septembre 2019

OBJET : Extension des consignes de tri - Appels à projet CITEO

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 71
Nombre de Conseillers ayant voté pour : 71
Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0
Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0
Nombre de Conseillers : <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 17 • n'ayant pas donné pouvoir : 0

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le 26 septembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de rencontre de l'ALTO - 2, avenue François MITTERRAND - 71200 LE CREUSOT, sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :

Mme Evelynne COUILLEROT - M. Gilles DUTREMBLE - M. Jean-François JAUNET - Mme Sylvie LECOEUR - Mme Frédérique LEMOINE - M. Hervé MAZUREK - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Laurent SELVEZ - M. Jean-Yves VERNOCHEZ

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - Mme Josiane BERARD - Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN - Mme Jocelyne BUCHALIK - M. Roger BURTIN - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - Mme Catherine DESPLANCHES - M. Lionel DUBAND - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - Mme Marie-France FERRY - M. Jean-Marc FRIZOT - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - M. Roland FUCHET - Mme Josiane GENEVOIS - M. Jean GIRARDON - M. Jean-Luc GISCLON - Mme Danielle GOSSE - M. Pierre-Etienne GRAFFARD - M. Gérard GRONFIER - M. Jean-Marc HIPPOLYTE - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Charles LANDRE - M. Jean-Claude LARONDE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Luis-Filipe MARTINS - Mme Catherine MATRAT - Mme Paulette MATRAY - M. Claudius MICHEL - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Bernard REPY - M. Marc REPY - M. Énio SALCE - M. Noël VALETTE -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme CALDERON (pouvoir à M. Jean-Yves VERNOCHEZ)
M. PHILIBERT (pouvoir à Mme Danielle GOSSE)
M. POLITI (pouvoir à M. Laurent SELVEZ)
M. CATON (pouvoir à M. Jean-Luc GISCLON)
Mme BUCHAUDON (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
M. GANE (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
M. SIGNOL (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme POULIOS (pouvoir à Mme Catherine DESPLANCHES)
Mme RAMES (pouvoir à Mme Josiane BERARD)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
Mme ROUSSEAU (pouvoir à Mme Sylvie LECOEUR)
M. SOUVIGNY (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
M. RAVAUULT (pouvoir à M. Georges LACOUR)
M. LAGRANGE (pouvoir à Mme Laëtitia MARTINEZ)
M. BAUMEL (pouvoir à M. David MARTI)
M. PERRET (pouvoir à M. Jérémy PINTO)
Mme GRAZIA (pouvoir à M. Noël VALETTE)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Michel CHAVOT



Le rapporteur expose :

« La compétence ordures ménagères (collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés) fait partie des compétences historiques que la CUCM assume depuis sa création.

La Communauté Urbaine Creusot Montceau maîtrise directement l'ensemble de la chaîne relevant de cette compétence:

- La collecte est en grande partie réalisée en régie directe par du personnel communautaire,
- Les 5 déchèteries du territoire sont également gérées par du personnel communautaire,
- Les ordures ménagères sont traitées dans l'usine de la CUCM située à Torcy.

La communauté urbaine met en avant depuis 2015, et l'obtention du label « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage », une politique ambitieuse de réduction des déchets ménagers et assimilés, dans l'optique de diminuer globalement l'empreinte carbone de ses activités et de celles des acteurs du territoire.

Ce travail se poursuit en 2019 (et au-delà) principalement par la rédaction d'un programme local de prévention des déchets par la Direction gestion des déchets et la mise en place d'une recyclerie communautaire.

En parallèle, un programme de suivi et de limitation des refus de tri a été entrepris en 2017-2018. Celui-ci a permis de diminuer le taux de refus de collecte sélective entrante de 50 % à 25 %. Cela a mathématiquement entraîné une diminution des tonnages collectés en collecte sélective et une augmentation des tonnages en ordures ménagères, mais au vu de la meilleure qualité du tri, le tonnage global de matières recyclées a augmenté. Il s'agit donc d'un succès.

L'extension des consignes de tri en cours de construction apporte également sa pierre à l'édifice en permettant la sortie d'une fraction importante des ordures ménagères vers le recyclage matière.

La loi du 17/08/2015 de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) prévoit une extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques (pots, barquettes, films) sur l'ensemble du territoire national avant fin 2022.

La communauté urbaine est propriétaire du centre de tri des collectes sélectives de Torcy exploité par l'intermédiaire d'un contrat de délégation de service public par la société d'économie mixte Creusot-Montceau Recyclage. Toutefois, ce centre de tri, mis en service en 1995 puis modernisé en 2012, n'est plus adapté eu égard aux nouvelles consignes de tri.

L'étude territoriale menée par le SMET71, entre 2017 et 2018, a permis de conclure à la nécessité d'un rapprochement entre les collectivités locales pour le passage en extension. Même si aucun schéma n'a pu être arrêté, la communauté souhaite se positionner sur une solution de tri en extension, sur l'actuel centre de tri pour elle-même et, compte tenu des tonnages nécessaires à la viabilité d'un nouveau centre de tri, pour les collectivités proches de son territoire.

Sur la base de ce constat, la Communauté Urbaine Creusot Montceau souhaite favoriser la modernisation de son centre de tri de Torcy afin de l'adapter aux nouvelles consignes de tri.

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- Le respect des obligations réglementaires dans les délais impartis (échéance de fin 2022),
- Le maintien d'un centre de tri sur le territoire Creusot-Monceau, permettant de répondre aux besoins du territoire et de maintenir une activité industrielle et des emplois locaux, mais également de réduire l'impact environnemental lié au transport,
- L'amélioration des performances de valorisation des papiers et emballages ménagers grâce à la mise en place d'un centre de tri industriel et automatisé,

- L'amélioration des conditions de travail des opérateurs de tri et de l'ergonomie des postes de travail (conformité à la norme AFNOR X35-702).

Ainsi la communauté urbaine souhaite candidater aux appels à projet lancés par CITEO et listés ci-après :

- 3^{ème} phase de l'appel à projet « *sur l'adaptation des centres de tri au tri de tous les emballages ménagers en plastiques, l'amélioration du tri des papiers-cartons et plus globalement l'amélioration des performances des centres de tri* »,
- Appel à projet « *pour l'extension des consignes de tri et mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers et des papiers graphique* » pour l'optimisation des collectes.

Il vous est proposé de confirmer ces candidatures.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'approuver la candidature de la communauté urbaine aux appels à projet « sur l'adaptation des centres de tri au tri de tous les emballages ménagers en plastiques, l'amélioration du tri des papiers-cartons et plus globalement l'amélioration des performances des centres de tri » et « pour l'extension des consignes de tri et mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers et des papiers graphique »,
- D'autoriser, le cas échéant, Monsieur le Président à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le
et publié, affiché ou notifié le

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le VICE-PRÉSIDENT,

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le VICE-PRÉSIDENT,

Jean-François JAUNET

Jean-François JAUNET